

térêt de ce genre de réunions, ce sont les discussions qui y ont lieu et qui résument les opinions et les observations les plus influentes. Or, quelles connaissances avons-nous retirées des discussions dont nous avons été témoins à l'Association Médicale du Canada. Le temps qu'on y consacre est évidemment insuffisant, mais surtout que retirer, en règle générale, d'une discussion dont ceux qui y prennent part ne connaissent le sujet que depuis quelques instants. Peut-on citer avantageusement et coordonner convenablement des faits qu'on retire à la hâte de ses souvenirs, surtout quand on sait que le temps presse et qu'il faut laisser la parole à d'autres après quelques instants.

Aussi, nous avons entendu des hommes de mérite émettre, faute de réflexion, des opinions très légères pour ne pas dire d'avantage et auxquelles le lendemain ils auraient été les premiers à refuser l'honneur de l'impression. En médecine comme ailleurs on peut faire un pas de clerc à tout âge si les circonstances s'y prêtent.

Nous n'entendons pas faire une critique déloyale et nous admettons en toute sincérité avoir entendu à cette dernière assemblée des communications du plus grand mérite. Mais n'y aurait il pas, à propos de ce que nous venons de dire, des réformes à opérer, pour l'avantage de l'Association ? C'est au moins notre opinion et nous nous flattons qu'elle sera partagée par plusieurs.

Remarquons en terminant, que l'Association, par l'organe de son président tronque les faits si elle ne les dénature, quand elle s'attribue tout le mérite d'avoir régularisé et perfectionné l'examen préliminaire pour l'admission à l'étude de la médecine et d'avoir porté à quatre ans la durée des études médicales, si elle y est pour quelque chose, l'assistance qu'elle a reçue du dehors aurait dû mériter d'elle un accusé de réception.

Le dîner traditionnel est une chose charmante, surtout quand les orateurs ne s'éternisent pas sur les santes de convention et qu'ils ne sont pas trop nombreux. Il faut dire de bien belles choses à un dîner pour avoir le droit de parler longuement et souvent.

---

## Université Laval, Montréal. Ouverture des cours.

---

3

La succursale de l'Université Laval à Montréal a inauguré mardi soir le 5 octobre sa troisième année académique, par une séance universitaire, à laquelle assistait l'élite de notre société Montréalaise.